

Formation

Conduite d'autobus

Transport scolaire, urbain et par autocar

Début de la formation : **8 janvier 2019**

Date de fin : **2 avril 2019**

- Horaire des cours théoriques : de 7 h 50 à 15 h
- Horaire des cours pratiques : de 7 h 50 à 15 h et de 15 h 10 à 22 h 30
- Lieu de la formation : Cours théoriques au CFP des Riverains à Repentigny et cours pratiques au CFTR à Mirabel



CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Satisfaire aux critères d'admissibilité de la mesure de formation de la main-d'œuvre;
- Avoir obtenu les unités de 3^e secondaire en français, mathématiques et langue seconde ou l'équivalent reconnu ou le Test de développement général (TDG);
- Se conformer aux exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec pour l'obtention de la classe 2 avec la mention F :
 - Détenir un permis de conduire de la classe 5 depuis 60 mois ou avoir 24 mois d'expérience de classe 5 et 25 ans ou déjà posséder une classe 3;
 - Ne pas avoir plus de 3 points d'incapacité au dossier de conduite;
 - Ne pas avoir fait l'objet d'une suspension pour points d'incapacité ou d'une révocation (infraction au code criminel) depuis au moins 2 ans;
 - Satisfaire aux exigences médicales (rapport médical et examen visuel requis);
- Réussir l'entrevue de sélection;
- Avant le début de la formation, compte tenu des exigences du marché du travail, les candidats retenus devront produire une preuve de recherche négative d'antécédents judiciaires.

Pour vérifier votre admissibilité et pour obtenir plus d'information, veuillez vous adresser à votre centre local d'emploi ou votre bureau de Services Québec.

À la fin de votre formation, vous recevrez une attestation d'études professionnelles.



Avec la participation financière de :



SÉANCE D'INFORMATION ET ENTREVUE

Le lundi 19 novembre, de 13 h 30 à 16 h 30, au 120, rue Valmont à Repentigny

Pour assister à la séance d'information, veuillez vous inscrire au

www.cfpriverains.qc.ca/programme-conduite-autobus

ou au 450 492-3538, poste 2957